ID: 055-215505454-20221003-DVV2022\_0068-DE

Affiché le





# REPUBLIQUE FRANCAISE

### DEPARTEMENT DE LA MEUSE

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SEANCE DU 3 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt deux, le trois octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Ville de VERDUN s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Samuel HAZARD, Maire,

Décision Modificative de crédits N°1 - Budget annexe VIERGE DES PAUVRES

DVV2022\_0068

#### Présents:

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Bernard GOEURIOT, Madame Angelina DE PALMA-ANCEL, Monsieur Gérard STCHERBININE, Madame Christine PROT, Monsieur Pierre JACQUINOT, Madame Sylvie BOURDIN WATRIN, Monsieur Fabrice WEISSE, Monsieur Bruno LAVINA, Monsieur Patrick CORTIAL, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Eric BAL, Madame Jacqueline BRABANT, Madame Pascale BATTOU, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Emmanuelle CASAGRANDE, Madame Dominique GRETZ, Madame Julia RICHARD, Monsieur Quentin BROCHET, Madame Christel RENAUD

#### Absents-excusés:

Monsieur Philippe DEHAND, Madame Sandrine JACQUINET DEBEAUMOREL, Monsieur Jean-François THOMAS, Madame Cécile HAROS, Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE, Madame Jennifer GHEWY, Madame Nasra ANRIFIDINE, Monsieur Pascal BURATI

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Madame Diana MOUNZER à Monsieur Bruno LAVINA
- Madame Maryvonne COLLIGNON à Monsieur Fabrice WEISSE
- Monsieur Philippe COLAUTTI à Monsieur Bernard GOEURIOT
- Madame Karen SCHWEITZER à Madame Pascale BATTOU
- Monsieur Mathieu HOUSSON à Monsieur Pierre JACQUINOT

Entendu l'exposé de Monsieur Patrick CORTIAL, Conseiller Municipal,

### Synthèse de la délibération

Cette Décision Modificative Générale permet de proposer des ajustements budgétaires.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ces ajustements budgétaires.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

ID: 055-215505454-20221003-DVV2022\_0068-DE

# • <u>Contexte – Problématique</u>

Les propositions de modifications budgétaires sont les suivantes :

Voir tableaux

# • <u>Cadre et solution(s) proposée(s)</u>

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité, avec

1 abstentions: Christel RENAUD

**ADOPTE** la Décision Modificative de Crédits n°1 du Budget annexe de la VIERGE DES PAUVRES.

M. le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**DELIBERE** en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Maire, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

 $L_{\mathfrak{t}}$ 

Signé électroniquement par : Sa HAZARD

Date de signature : 05/10/2022 Qualité : Maire de Verdun

Samuel HAZARD

Recours, informations des usagers.

Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID: 055-215505454-20221003-DVV2022\_0068-DE

## **FONCTIONNEMENT**

CHAP	ARTICLE	LIBELLES	MONTANT
DEPENSES			10,00
65	65888	Autres charges de gestion courante Autres	<b>10,00</b> 10,00
RECETTES			10,00
75	7588	Autres produits divers de gestion courante Autres produits de gestion courante	<b>10,00</b> 10,00

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

ID: 055-215505454-20221003-DVV2022\_0068-DE

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

**CREDITS CUMULES 2022** 

	Budget primitif					
Chapitre	+Virt+DM	report	DM 1	Budget total 2022		
INVESTISSEMENT						
<u>Dépenses</u>						
16	70 360,00			70 360,00		
040	70 360,00			70 360,00		
Total	140 720,00	-	-	140 720,00		
Recettes						
16	7 500,00			7 500,00		
040	133 220,00			133 220,00		
Total	140 720,00	-	-	140 720,00		
FONCTIONNEMENT						
<u>Dépenses</u>						
011	7 500,00			7 500,00		
65			10,00	10,00		
042	133 220,00			133 220,00		
Total	140 720,00	-	10,00	140 730,00		
Recettes						
75			10,00	10,00		
77	70 360,00			70 360,00		
042	70 360,00			70 360,00		
Total	140 720,00	-	10,00	140 730,00		